



Votre mission

La spécificité du poste est de planifier et d'anticiper l'aménagement du territoire de la Ville via le développement de projets d'aménagements à long terme et via différents outils : la poursuite des différentes actions prévues dans le schéma directeur de rénovation urbaine du centre ville, la mise en œuvre et le suivi d'opérations telles que la rénovation urbaine du quartier d'Haine Saint Pierre, la revitalisation urbaine, les périmètres de remembrement urbain, la réhabilitation des SAR, des projets de partenariat, l'élaboration SOL , ...

Vos activités

Votre activité principale en tant que Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme sera *l'élaboration* d'un schéma directeur de rénovation urbaine du quartier d'Haine Saint Pierre que la Ville a décidé de lancer en 2022. Le CATU assurera également *le suivi des projets* liés au schéma directeur du périmètre de rénovation urbaine.

Un objectif essentiel de la rénovation urbaine de ce quartier étant la mise en place d'un accompagnement des citoyens dans le cadre d'une rénovation énergétique du quartier.

Le rôle essentiel du Conseiller en Rénovation Urbaine est de porter le projet, d'en assurer la mise en œuvre pratique.

Il devra assurer la coordination et les synergies entre tous les intervenants au projet (autres services de l'administration, pouvoirs subsidiaires, ...)

D'une part, du côté technique, avec le suivi du montage des projets :

- rédaction des cahiers des charges de marché de services et suivi de la procédure de marché public ;
- encadrement des auteurs de projet et approbation du projet aux différents stades définis par le CSC ;
- présentation au Collège et Conseil communal pour approbation ;
- élaboration des dossiers pour la mise en place d'outils liés à l'aménagement du territoire et urbanisme (reconnaissance SAR, dossier de revitalisation urbaine, ...) ;
- collaboration avec le service communication, rédaction de dossier de presse, réalisation de folders informatifs destinés aux citoyens, ... ;
- accompagnement des citoyens, des commerçants dans leurs démarches ;

D'autre part, le volet administratif, selon notamment les directives de la Région wallonne. Ce volet sera réalisé en collaboration avec la cellule stratégie de la ville :

- rédaction de rapport d'activités de la rénovation urbaine ;
- suivi de l'obtention des subsides (déclaration de créance, réception des factures) ;
- présentation des états d'avancement des différents projets entamés ;
- Développement de l'aspect communicationnel et participatif de la rénovation urbaine, en collaboration avec le service communication de la ville.

Le conseiller pourrait-être amené à réaliser des activités du même type que cité supra en dehors du périmètre de rénovation urbaine d'Haine Saint Pierre.

Pour mener à bien l'ensemble des missions, des compétences à la fois techniques (urbanisme, cartographie, dessin technique, infographie, logement, énergie ...), administratives (rédactionnelles et organisationnelles),

juridiques (rédaction de cahier des charges pour procédures de marchés publics et de partenariats publics-privés) et enfin communicationnelles (rencontre citoyenne, conférence de presse, ...) sont nécessaires.

Votre profil : Vous êtes titulaire d'un master : bio-ingénieur ou en architecture ou en urbanisme ou en géographie ou en environnement ou en économie ou d'un titre universitaire lié à l'aménagement du territoire et aux matières urbaines ou du développement territorial durable ou d'une expérience de minimum 5 ans en lien avec le poste à pourvoir.

De plus :

- Vous faites preuve d'autonomie ;
- Vous respectez rigoureusement les législations en vigueur ;
- Vous vous repérez rapidement et aisément (cartes IGN, plans cadastraux, plans de secteurs, ...) ;
- Vous traitez les dossiers dans le délai imparti et dans le respect des processus ;

Nous vous offrons : Un contrat à durée indéterminée lié aux subsides Politique Intégrée de la Ville.

- Une rémunération mensuelle de minimum 3.328,20 € brut indexé (échelle A1sp)
- Des chèques repas

Intéressé(e) ? Faites-nous parvenir, pour le 15/09/2022 au plus tard, votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae et de la copie de votre diplôme par courriel à l'adresse : emploi@lalouviere.be en l'intitulant : « Candidature pour le poste de Conseillère/Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme - PIV. »

Conditions générales de recrutement

Pour le titulaire d'un diplôme délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.

Un extrait du casier judiciaire pourra vous être réclamé au cours de la procédure de recrutement.

L'examen de recrutement comportera

1. Une épreuve écrite éliminatoire comportant au moins : l'analyse d'un cas en rapport avec le poste à pourvoir (documentation mise à disposition si nécessaire) et/ou des questions théoriques en rapport avec la fonction à exercer, portant sur la qualification exigée dans l'avis d'appel et/ou sur la législation relative aux marchés publics, etc....
2. Un entretien oral visant à évaluer les compétences professionnelles du candidat.

Une convocation reprenant toutes les informations utiles sera adressée aux candidats qui répondent, à la clôture de l'appel, aux conditions requises.

Seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

**Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus
auprès de Madame Alexandra LEGAT, Chef de division ff (064/77.79.44)**

